



LETTRE DE LA SOFMEN

Novembre 2020

Chères consœurs, chers confrères,

La société française des médecins de l'Éducation nationale (SOFMEN) a été créée en 2012 dans un souci de faire évoluer et promouvoir le métier de médecin scolaire.

Ses objectifs sont :

- harmoniser les pratiques
- promouvoir la spécificité de la discipline
- valoriser les compétences du médecin de l'éducation nationale
- participer à des travaux et des recherches sur la santé et le bien-être des enfants et des adolescents en milieu scolaire.

Elle a une visibilité en tant que société savante auprès des instances à caractère scientifique (sollicitations de la part de l'Assemblée nationale et de la HAS à plusieurs reprises, organisation de journées thématiques en partenariat avec d'autres sociétés savantes). Elle fait partie du conseil d'administration du Collège National des Enseignants de Médecine Scolaire (CNEMS) et est adhérente du Conseil National de Santé Publique (CNP-SP) qui travaille sur le DPC des médecins de l'Éducation nationale.

Il est important de poursuivre le développement de ces activités, notamment d'expertise, dans les différents domaines de prévention. Pour cela, nous devons nous donner les moyens de **partager et enrichir nos connaissances, notre savoir-faire, d'échanger plus régulièrement sur la pratique quotidienne** du médecin scolaire.

La SOFMEN est une société scientifique en droit d'émettre pour son corps des préconisations. Pour que ces préconisations soient efficaces et pertinentes, elles doivent être adaptées aux **réalités de terrain**, à ce que vous vivez au quotidien. La surcharge de travail majorée par la diminution des effectifs dans l'ensemble des académies, l'évolution de notre société, la situation sanitaire actuelle, le développement des nouvelles technologies... entre autres facteurs, ont déterminé l'évolution de notre métier avec la mise en place des nouveaux protocoles, l'octroi de nouvelles missions, la diversification des modes de fonctionnement afin de s'adapter aux nouvelles situations. Cette évolution est différente selon les académies.

Ainsi la SOFMEN se propose pour l'année 2021 de mettre en place :

- Des échanges informels autour de la pratique quotidienne : sous forme de « visio-débats »
- Une mutualisation des savoirs et partage des compétences professionnelles : par l'organisation de deux webinaires trimestriels sur une thématique choisie (thématiques envisagées : les troubles du comportement à l'école, le refus scolaire anxieux, les troubles neuro-développementaux et nouvelles recommandations HAS, l'enfant intellectuellement précoce).
- Des échanges sur la SOFMEN et ses missions

Pour mener à bien ces projets **nous avons besoin de vous**, de votre expérience, de votre quotidien.

Vous remerciant pour l'attention que vous avez porté à ce courrier.

Les membre du Conseil d'Administration de la SOFMEN



Retrouvez-nous sur notre site internet : <https://sofmen.jimdo.com>

Pour adhérer à la SOFMEN : <https://sofmen.jimdo.com/bulletin-d-adhesion-2020/>

Pour nous contacter : sofmen12@gmail.com